

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN de BALLOTTAGE

du 25 Novembre 1962

3e Circonscription : CONFOLENS-RUFFEC

Mesdames,
Messieurs,

Je désire témoigner toute ma gratitude à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui m'ont désigné comme **le seul candidat** susceptible de **vaincre,** à nouveau, le **Parti communiste.**

Je suis largement en tête des candidats nationaux, je poursuis donc la lutte avec vous et pour vous.

Nul ne peut mettre en doute mes sentiments républicains, mon attachement aux institutions démocratiques, à l'Ecole publique et à nos libertés.

Comme maire, comme député, je n'ai cessé de les défendre et si j'ai pu prendre des positions que certains m'ont reprochées ce fut toujours en **faveur de la Paix.**

C'en est fini des campagnes électorales de jadis au cours desquelles on se jetait les injures à la face.

Vous voulez comme moi, car je suis un jeune, **un avenir de compréhension sociale et de paix publique.**

Je m'adresse donc à vous pour mettre mon énergie, ma vie entière à votre disposition.

Certes, je n'appartiens à aucun de ces partis dont on parle tant, mais je les respecte tous car je suis un démocrate et je suis prêt à m'entendre avec

tous ceux qui voudront, comme moi, travailler à la prospérité économique, à la régénération de nos campagnes si délaissées par les gouvernements, à la défense de la France et de la République.

Pour vos intérêts les plus légitimes et pour la **défense de notre idéal commun le scrutin du 25 Novembre sera décisif.**

Ne vous abstenez pas !

Les électeurs de Monsieur Soury

ne s'abstiennent jamais !

DANS L'UNION LA PLUS LARGE

Votez, faites voter pour :

Jean VALENTIN

Républicain national,
Maire de Chabanais,
Député sortant,
Administrateur du Syndicat départemental des Collectivités électrifiées,
Administrateur de la Fédération nationale des Groupements de productivité agricole,
42 ans, père de 4 enfants.



REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Pierre RÉVEILLAUD

Docteur en Médecine,
Conseiller général d'Aigre,
49 ans, père de 8 enfants.

ANGOULÊME - IMPRIMERIE COQUEMARD